

AXE 1	SOUTENIR LA VITALITE DES A.S. AU SEIN DE L'U.N.S.S.
	FICHE ACTION N° 1.4
Rappel de l'objectif recherché	<p>➤ Poursuivre le développement de la formation et de la certification des jeunes officiels dans toutes les activités</p> <p>➤ Valorisation du rôle de jeune officiel</p>
QUOI ? Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ FORMER à partir de l'AS en répondant à un besoin : CONSTRUIRE UN PROJET DE FORMATION dans chaque district ▪ EVALUER d'une manière rigoureuse et officielle avec la mise en place d'un jury « certificateur » sur chaque championnat coordonné par le collègue référent. ▪ GARANTIR le suivi du JO tout au long de sa scolarité ▪ VALORISER les jeunes investis dans ce rôle avec des partenaires.
POUR QUI ? Publics cibles	520 Licenciés Jeunes officiels en 2008
AVEC QUI ? Partenaires éventuels Rôles et responsabilité de chacun	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enseignants animateurs d'A.S : formation et certification. ▪ Les comités départementaux : aide à la formation et certification. ▪ Partenaires: aide à la valorisation.
COMMENT ? Modalités d'organisation	<p>AVEC LES ENSEIGNANTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → S'appuyer sur les enseignants « experts » susceptibles d'assurer le rôle de formateurs → Assurer la diffusion des informations auprès des jeunes → Construire et diffuser les outils de formation et certification : CD « Je suis JO en ... » → Communiquer auprès des jeunes sur le suivi du JO : site internet UNSS <p>AVEC LES COMITES ET LES CLUBS :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Faire connaître le programme de formation → Solliciter les comités dans les procédures de formation, de suivi et de certification. Signer des conventions ou des partenariats. <p>POUR LES LICENCIES :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Diffuser une information de qualité → Faire arbitrer et juger chaque fois que cela est possible → Assurer le suivi tout au long de la scolarité : lien COL / LYCEE
POUR QUOI FAIRE ? Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> → Maintenir le nombre de JO formés et certifiés → Assurer la qualité → Mettre en place une valorisation → Signer des conventions avec les comités pour travailler ensemble et assurer les passerelles vers le milieu fédéral
AVEC QUOI ? Moyens matériels et financiers	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Nationale UNSS et service régional de Reims. - CNDS - Partenaires.

FICHE ACTION N° 1.4 (suite)	
<p>QUAND ? Calendrier Echéancier Date et lieu de réalisation Durée de l'action</p>	<p>- programme pluriannuel</p>
<p>QUELS EFFETS ATTENDUS ? Indicateurs qu'on se propose d'observer</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes officiels formés - Nombre de jeunes officiels certifiés aux différents niveaux de pratique - Nombre de comités investis dans cette action - Nombre de conventions signées avec les ligues - Nombre de districts ayant un projet de formation